

Accidents de transport

J'espère que ce passage du projet de loi se fera rapidement, pour que nous puissions disposer d'un bureau qui ouvre une enquête sur ce déversement pétrolier survenu au large de la côte occidentale de l'Île de Vancouver. Au moins alors nous pourrions avoir l'enquête indépendante que nous réclamons tous.

M. Skelly (North Island—Powell River): Madame la Présidente, j'ai trois brèves questions à poser. La première porte sur un sujet d'une très grande importance. Le député de Comox—Alberni (M. Skelly) représente au Parlement les administrés du Conseil tribal Nuu-chah-nulth. Ils exécutent actuellement un marché public qui leur permet de se familiariser avec les plages. Il s'agit d'un organisme de nettoyage bénévole. Ce marché est un atout important pour la création d'un groupe de personnes sur qui l'on puisse compter lors du prochain déversement pétrolier.

Le gouvernement a refusé le même type de marché de nettoyage aux Kwagwelth, dont les plages complexes subissent la même pollution; cela leur permettrait d'acquérir une compétence technique dans le nettoyage de leur environnement. Je voudrais que le député donne son avis à ce sujet. Il est absolument nécessaire que le gouvernement traite sur le même pied les autochtones de la côte ouest qui sont victimes de ces accidents.

Richard Lucas, de la circonscription du député, est ici à Ottawa. Il assure la coordination du marché de nettoyage confié au Conseil tribal Nuu-chah-nulth. Or, le premier ministre (M. Mulroney) a refusé de le voir. Le ministre des Pêches et des Océans (M. Siddon) a refusé de le voir. Le ministre de l'Environnement (M. Bouchard) et le ministre des Transports (M. Bouchard) ont refusé de le voir.

Mais il faut dire à la louange du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Epp) qu'il a pris des dispositions pour rencontrer cette personne qui a acquis des connaissances de première main. Je suggère à mon collègue, le député de Comox—Alberni, qui est également au courant de ces plaintes, que l'unique moyen qui permettrait aux gens de la côte ouest de la Colombie-Britannique de se faire entendre du gouvernement, ce serait que par chance la prochaine nappe de pétrole fasse le tour du globe, remonte le Saint-Laurent et pollue les côtes de Charlevoix. Ce serait notre seule chance d'arriver vraiment à nous faire entendre. C'est ce qu'on dit tout le long de la côte de la Colombie-Britannique.

Les personnes qui viennent ici en délégation doivent être entendues par celles qui sont chargées de tenir une enquête publique et de distribuer les ressources en vue de bien protéger les citoyens de la Colombie-Britannique. Le député de Comox—Alberni n'en conviendra-t-il pas?

M. Skelly (Comox—Alberni): Madame la Présidente, compte tenu de la façon dont la question est posée et de l'auteur de celle-ci, il serait très difficile de ne pas en convenir. Toutefois, c'est là un autre problème que nous avons dû affronter par suite de ce déversement de pétrole et de la constatation que la côte ouest de l'île Vancouver était touchée. Lorsque nous avons constaté que le pétrole était sur nos rives, il a été très difficile de contacter les ministres intéressés. Nous avons essayé de les joindre par téléphone et, pour l'un d'entre eux, à son bureau de comté, à Vancouver. Il a été très difficile de les atteindre.

Lorsqu'une catastrophe pareille survient, il importe au plus haut point que les ministres responsables du nettoyage et de la question communiquent d'abord entre eux, puis contactent les députés fédéraux et provinciaux de la région et s'assurent que l'information disponible est communiquée aux habitants de la région et que la question est traitée en toute impartialité.

L'accord intervenu entre le conseil tribal Nuu-chah-nulth et le gouvernement fédéral pour la surveillance des berges me semble excellent. Il s'inspire, je crois, de précédents très valables. Par exemple, des observateurs ou des surveillants visitent tous les sites archéologiques de la côte. Il existe des surveillants de l'environnement et des pêches au ministère des Pêches et des Océans qui, en tant que bénévoles, surveillent fondamentalement ce qui se passe dans le secteur de la pêche et sont en mesure de faire rapport aux employés du ministère, afin qu'ils soient toujours bien informés, car ils ne peuvent pas toujours être en même temps partout dans la province ou sur la côte.

C'est une excellente idée d'engager les membres du Conseil tribal Nuu-chah-nulth en tant que gardiens de la côte pratiquement, afin de s'assurer que le ministère soit au courant de tous les dommages subis par la côte. Il est insensé de la part du gouvernement de ne pas engager les Kwagwelth comme il l'a fait pour les Nuu-chah-nulth dont les terres se trouvent dans la partie sud de l'île Vancouver, au bas de la péninsule Brooks. Le ministre laisse la partie nord de l'île Vancouver pratiquement sans